

**Face à une volonté délibérée de destruction massive de l'hospitalisation publique déclinée dans le rapport Larcher, des actions de résistance de plus en plus fortes s'organisent dans différentes localités et régions.**

# **Pour la défense de l'hôpital : une action nationale s'impose !**



En moins de 6 mois une vingtaine d'hôpitaux et de maternités ont été fermés sur décision des directeurs des agences régionales d'hospitalisation. Des dizaines d'autres sont menacés à très court terme.

Le passage à la tarification à l'activité à 100% depuis le 1er janvier 2008 accélère des déficits. Trois quart des établissements publics de santé se voient imposés des plans d'économie.

Des plans d'austérité drastiques sont imposés : suppression de milliers d'emplois :  
- fusions et démantèlement de services,  
- privatisation des services logistiques et techniques,  
- remise en cause des acquis locaux et des accords RTT,  
- changements de plannings inopinés, rappels abusifs à domicile,  
- précarisation des emplois par des embauches de contractuels en lieu et place de titulaires,  
- usure professionnelle par intensification du travail et pression hiérarchique au nom de la compétitivité entre services.

## **Le statut des personnels remis en cause**

Grâce à la loi sur la mobilité, il sera possible de licencier les fonctionnaires. En cas de suppression de service, les directions pourront mettre les fonctionnaires en position de mise en disponibilité d'office ou les licencier en cas de refus des trois propositions de mutation (ou reclassement) qui leur seront faites.

Sarkozy, dans son discours de septembre 2007, avait déjà dit qu'il fallait donner la possibilité aux fonctionnaires de sortir de la fonction publique avec un pécule... Il n'avait

pas dit « volontairement ». Bingo : on pourra être licencié et avoir une prime de licenciement...

## **Le rapport Larcher : ou le mode d'emploi pour accélérer la privatisation**

Il prône ni plus, ni moins la suppression de la Fonction Publique Hospitalière... Il décline aussi une organisation hospitalière supprimant tout contrôle collectif, toute notion de service public, toute protection des salariés hospitaliers...

## **La tarification à l'activité, l'arme fatale !**

Avec le passage à la tarification à l'activité, le gouvernement constraint les hôpitaux au « choix » : la restructuration ou la faillite ! Le futur projet de loi "santé, patients et territoires" devrait prévoir la fusion de tous les établissements publics d'un même territoire (interdépartementaux, régions) ou leur intégration au sein de « groupement de coopération sanitaire » avec des établissements privés, non dans le but de mieux coordonner les soins, mais dans un objectif « d'efficience », c'est à dire de rentabilité, au prix de suppressions de dizaines de milliers d'emplois.

De plus, les personnels fonctionnaires pourront se voir imposer une mission dans des structures privées (avec le statut qui va avec).

■ **Tous les établissements (publics et privés participant au service public hospitalier) sont et seront donc touchés, nécessitant d'organiser une réponse globale d'ampleur nationale à la rentrée.**

**Solidaires**  
Union syndicale  
Sud Santé-Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
[www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

Paris, le 18 juin 2008

## Des mesures cohérentes qui concourent toutes à la destruction de l'hôpital public

### **Création des Agences Régionales de Santé : faire cadeau des fonds publics au privé !**

Le sanitaire, le social et le médico social, public ou privé seront gérés administrativement par des Agences Régionales de la Santé qui auront pour objectif de mettre en place un pilotage territorial unifié du système de santé, incluant la médecine de ville en lieu et place des Préfets, ARH, DRASS, DDASS, URCAM, ...

Elles seront maître d'œuvre pour imposer les privatisations, regroupements et autres coopérations sur un territoire défini, ainsi que pour affecter (comme les ARH) des activités hospitalières, mais aussi médico-sociales au privé.

### **Découpage de l'hôpital en pôles : la vente à la découpe.**

En divisant les hôpitaux en pôles, avec une délégation de gestion et une indépendance financière qui vont être totales, les gouvernements emploient le principe de la vente à la découpe pour les immeubles ou de la fragmentation d'activité chère aux entreprises privées... il est + facile de vendre (donc de privatiser) les hôpitaux par petits bouts. C'est déjà le cas dans certains endroits pour des services logistiques (cuisines, linge...) et administratifs (secrétariats). C'est possible dans le plan hôpital 2007-2012 pour les services de soins... Il faut juste attendre que les pôles se mettent à fonctionner, que le rendement soit optimal et que les médecins-chefs de pôles apprennent à les gérer.

### **Tarification à l'activité : le service public devient marchand de soins.**

C'est la transformation du service public rendu en fonction des besoins de la population en un système de production de soins rentable à grande échelle. On produit et on vend le soin, en cherchant à réduire les coûts et les activités non rentables... Réduction autoritaire des durées de séjour, réduction des capacités d'accueil des urgences et choix des malades en fonction de leurs pathologies et de leur solvabilité.

Cette tarification accélère aussi la fermeture des hôpitaux et maternités de proximité au bénéfice des grandes structures plus facilement rentables, sans se soucier de la proximité pour les usagers.



### **PPP : les partenariats public-privé : comment permettre au privé d'absorber gratuitement le public !**

La généralisation des PPP est prévue dans le domaine de l'enseignement supérieur, la justice, la police et la gendarmerie, la défense et la santé, au nom de l'efficience des politiques publiques.

Ils renforceront le poids du privé dans les missions de service public (ce qui était prévu dans la directive Bolkenstein, l'AGCS, le projet de Constitution Européenne (rejeté par référendum), et qui est présent dans le mini traité) et obligeront les secteurs publics, en concurrence, à fonctionner comme une entreprise privée.

Les directeurs d'hôpitaux demandent à ce titre que les hôpitaux soient transformés en « établissements privés à but non lucratifs » ou en EPIC (établissement public industriel et commercial) pour pouvoir gérer les personnels et les activités sans contraintes de services publics ou de statuts de fonctionnaires.



## **Tuer la sécu : ou pour tuer son chien, lui inoculer la rage !**

Le trou de la sécu est fabriqué pour mieux la détruire ! Le déficit de la sécu n'est pas dû à trop de dépenses, ou à un système hospitalier trop lourd mais par la volonté politique de ne pas lui verser les recettes qui lui sont légalement destinées. La CSG et la CRDS ne sont plus versées depuis 3 ans, ainsi que les taxes (que nous payons pourtant) nécessaire à son fonctionnement : alcool, tabac, activités polluantes ..., ce sont 20,1 milliards d'euros qui n'ont pas été versés en 2007... sans compter tous les allégements de cotisations faits en cadeau au patronat. Le trou est l'argument pour pouvoir privatiser le financement de la prise en charge de notre santé sans qu'on se révolte...

## **Soigner le statut des médecins : remplacer le serment d'Hippocrate par un diplôme universitaire de gestion-vente.**

Que ce soient les revalorisations des tarifs des consultations, l'intéressement financier à la gestion des pôles ou un statut « économique » sur mesure pour attirer (ou garder) les médecins dans les hôpitaux, les revalorisations financières ne sont attribuées qu'à la catégorie médicale transformée en marchand de soins rentables et en accompagnatrice des réformes.

### **La concertation en marche : (méthode Bachelot)**

Depuis plus de deux mois, les personnels de l'hôpital de Carhaix avec la population locale manifestent régulièrement pour défendre leur maternité et leur service de chirurgie afin de pouvoir continuer à naître et se soigner au pays.

Le directeur de l'ARH est aux abonnés absents et la seule réponse du préfet est d'envoyer les gardes mobiles contre les manifestants.

## **Fermetures annoncées depuis le 1er janvier 2008**

(liste malheureusement non exhaustive)

Chirurgie de l'hôpital de Ruffec (Charente)  
Maternité et chirurgie d'Ancenis (Loire Atlantique)  
Maternité d'Oloron (Pyrénées Atlantiques)  
Maternité de Cosne sur Loire (Nièvre)  
Maternité de Champagnole (Jura)  
Chirurgie et maternité de l'hôpital de Valréas (Vaucluse)  
Chirurgie et maternité de l'hôpital de Carhaix (Finistère)  
Urgences de nuit de l'hôpital de Concarneau (Finistère)  
Maternité de Chatillon sur Seine (Côte d'Or)  
Maternité de Clamecy (Nièvre)  
Maternité de Lannemezan (Hautes Pyrénées)  
Urgences de Lezignan Corbières (Aude)  
Maternité de Privas (Ardèche)  
Réanimation de l'hôpital d'Aubenas (Ardèche)  
Maternité de Saint Agrève (Ardèche)  
Chirurgie de l'hôpital de la Trinité (Martinique)  
Chirurgie de l'hôpital de Juvisy (Essonne)



# Face à une attaque globale et sans précédent de notre système public de santé, organisons une riposte d'ensemble !

Suite à la publication du rapport LARCHER courant avril sur l'avenir de l'hôpital public prônant des regroupements d'établissements, pas une semaine se passe sans l'annonce de fermeture d'un hôpital ou d'une maternité.

Alors que 100 000 lits ont été supprimés depuis 1992 et que la France se retrouve à un niveau d'équipement inférieur à la moyenne des pays développés, le Président de la République déclare que seuls 300 établissements publics de santé devraient subsister sur un total actuel de plus de 1000, c'est une vraie déclaration de guerre contre notre système de santé public et un vrai recul de civilisation.

La population et les personnels de la région Bretagne sont en première ligne. L'attitude des pouvoirs publics est à cet égard très révélatrice de leur détermination : refus de recevoir les élus, et envoi des gardes mobiles contre les manifestations des personnels et des usagers.

C'est l'ensemble des départements de ce pays qui vont subir cette politique.



Les établissements publics de santé ainsi que les établissements privés non lucratifs sont pour la plupart en déficit en raison des nouvelles règles budgétaires (tarification à l'activité) qui favorisent les actes techniques au détriment de la prise en charges globale de tous les patients et poussent à leur concentration. Ces déficits cumulés atteignent le milliard d'euros.

Pour les personnels, les conséquences sont multiples : suppressions massives d'emplois, déplacements et mutations d'office, non renouvellement des contractuels, non respect des plannings horaires, blocage des salaires ...

C'est une dégradation généralisée des conditions de travail et des soins.

**C'est pourquoi la Fédération SUD santé-sociaux a écrit à toutes les fédérations et associations de défense des hôpitaux afin d'organiser une réaction commune.** Nous ne pouvons nous résigner à laisser se créer des déserts sanitaires, rendant de plus en plus difficile l'accès aux soins à une grande partie de la population. Se cumulent à ces difficultés, les attaques contre la Sécurité sociale : création des franchises médicales, augmentation des différents forfaits, nouveaux déremboursements de médicaments et dépassements d'honoraires. L'écrasante majorité de la population rejette ces mesures.

## · Pour le droit à l'accès aux soins pour tous :

- Arrêt immédiat des restructurations et fermetures d'établissements de santé
- Exigence d'un équipement public de santé réparti équitablement sur tout le territoire permettant l'accès aux soins à tous les citoyens,
- La Sécu ne doit plus financer les établissements commerciaux aux mains de fonds d'investissements spéculatifs,
- Recruter et former des professionnels de santé pour répondre aux besoins,
- Suppression des franchises et autres forfaits à la charge des patients.

## >>> Il y a urgence à agir ensemble !

Face à cette situation gravissime, nous devons faire converger les actions menées dans les localités, les départements et les régions. Les initiatives qui se développent dans tout le pays doivent trouver un relais national dès la rentrée avant le débat parlementaire sur le projet de loi de modernisation de la santé publique et le financement de la Sécurité sociale. La Fédération SUD santé-sociaux mettra toute son énergie pour réaliser l'unité indispensable pour faire échec à ces mesures.

**Solidaires**  
Union syndicale

Sud Santé-Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
[www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

Paris, le 18 juin 2008